



cession de véhicule

Par **MehdiM**, le **14/10/2019** à **01:48**

Bonjour,

J'ai mis ma voiture en vente dans un garage (depôt vente). Le garagiste ne m'a pas fait de contrat en me disant que l'on verrait plus tard. Il a mis ma voiture à 3200 euros. Alors que je passais devant son garage il m'interpelle et me dit avoir vendu ma voiture. Je suis étonné car il ne m'a pas contacté. Je lui demande qui a signé les documents et rayé ma carte grise, il me répond l'avoir fait car l'acheteur était pressé. Il m'informe avoir vendu ma voiture 2500 euros et me remet une photocopie des documents justifiant de la vente ainsi qu'un chèque de 1700 euros. Il m'explique avoir changé les bougies, fait la vidange, et fournit une garantie (à 400 euros) à l'acheteur. Je lui demande de me fournir la facture de vente du véhicule ainsi que des travaux réalisés. Il m'explique ne pas en faire lorsqu'il s'agit de dépôt vente car pour lui, c'est moi qui vend ma voiture et pas lui ?? Je constate, qui plus est, que le certificat de cession du véhicule est mal rempli. Il manque la date et le lieu de naissance de l'acheteur. Je demande au garagiste de l'appeler, il me dit ne pas avoir son numéro.... J'ai l'impression de m'être fait escroqué. Que puis-je faire ?

Par **Visiteur**, le **14/10/2019** à **02:42**

Bonjour

Avez vous confié cette vente à ce garagiste "digne de confiance" sans le connaître ? Vous vous êtes sans doute fait avoir, mais comment juger, nous ne connaissons rien du type et de l'âge du véhicule.

Un conseil, veillez à transmettre le feuillet adéquat aux services des certificats d'immatriculation, car il arrive fréquemment des pv chez le vendeur dans ces affaires un peu tordues.

Par **MehdiM**, le **14/10/2019** à **07:23**

Bonjour,

Tout d'abord merci pour votre réponse. Ensuite il s'agit de mon voisin, celui-ci est propriétaire d'un garage de vente de voiture d'occasion pas chère et fait occasionnellement des petits travaux de mécanique (il est quand même mécanicien). Mon épouse a changé de voiture et j'ai récupéré, naturellement son ancien véhicule. Mon voisin m'a proposé de "mettre

en vente" ma voiture chez lui. Le contrôle technique est vierge, il est juste noté usure flexible de frein avant, je les ai achetés et je devais les changer (je les lui ai remis si l'acheteur voulait que ce soit fait). C'est une BMW 316ti de 2004 totalisant 185000 km. Il m'a juste demandé combien j'en voulais. J'ai été surpris de la voir affichée à 3200€ alors que j'en demandais 1500€. C'était soit-disant "la marge de négociation".

Ce qui m'embête c'est qu'à aucun moment je ne lui ai donné le droit de signer aucun document en mon nom. En outre son refus de justifier du prix de vente de la voiture ainsi que son refus de me fournir une facture des travaux qu'il prétend avoir fait sur mon véhicule me font douter de sa parole.

Merci beaucoup.